

Rapport public Parcoursup session 2023

GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	15	170	8

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

S'intéresser aux activités de l'assurance, de la protection des personnes

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Rythme de l'alternance: 2 jours en centre et 3 jours en entreprise sur un total de 35 heures

700h de formation pédagogique annuelle

Les disciplines:

- Culture générale et expression
- Anglais
- Culture professionnelle appliquée
- Vente et développement commercial
- Gestion de sinistres
- Relation client sinistre
- Communication digitale

NB: l'acceptation définitive dans cette formation se fait uniquement à la condition d'avoir une entreprise et sous réserve de places vacantes.

Informations sur le site du lycée:

<http://lycee.gambetta.arras.free.fr/etude/postbac/btsET.php>

et sur le site du CFA : <https://www.cfa-ac-lille.fr/formation/bts-assurance-arras>

Journée Portes Ouvertes de l'établissement le samedi 28 janvier 2023 de 9h à 17h.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les données renseignées par les candidats ont été traitées sur tableur avant la tenue de la commission par un personnel administratif.

Classement pédagogique

1) Tri préalable des candidats entre parcours "classiques" et "parcours particuliers" nécessitant un examen préalable individuel par la commission pour pouvoir vérifier si le parcours du candidat permettra de suivre dans la formation : élèves venant de l'étranger (sauf quand il s'agissait de lycée français à l'étranger), réorientation après un parcours dans l'enseignement supérieur. En effet, les différentes rubriques de l'extraction excel ne sont pas renseignées pour ces candidatures (fiche avenir), qui du coup ne peuvent pas être traitées de manière systématique.

2) Attribution de points d'après la fiche avenir pour les candidatures classiques : pour chacun des items "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir", "Avis sur la capacité à réussir" : 15 points si le conseil de classe du lycée d'origine a indiqué "Très satisfaisant", 10 points pour "Satisfaisant", 5 points pour "Assez satisfaisant", 0 point pour "Peu démontré" ou case vide.

3) Attribution de 10 points pour un engagement particulier, citoyen notamment, signalé par le conseil de classe du lycée.

4) Critères sociaux (Bourses) : addition du nombre de parts ou d'échelons de bourse du secondaire et du code ACB, affectation de 10 points par "part" ainsi obtenue.

5) Mise en exergue des élèves du lycée (couleur verte) pour une sécurisation du parcours. A nombre de points égal pour plusieurs candidats, et à valeur intrinsèque du dossier égale, sécurisation du parcours au sein de l'établissement.

La commission a ainsi récupéré un fichier global avec un pré-classement par total de points décroissant pour les parcours classiques.

Elle a ensuite examiné les dossiers individuels pour départager les élèves ayant un nombre de points égal, en s'intéressant à leur lettre de motivation, à leurs bulletins... et pour intégrer les parcours non classiques au bon niveau du classement, et a fourni un classement pédagogique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

1. Lors de votre prospection sur les établissements qui proposent la formation qui vous intéresse, vous êtes généralement renvoyés vers un site Internet. Lisez bien l'ensemble des données. Des actions particulières peuvent vous être proposées pour conforter votre choix (immersions), des consignes peuvent vous être données.
2. Votre lettre de motivation est un élément important pour vous différencier des autres candidats. Expliquez votre projet, sa maturation, la cohérence avec vos choix de spécialités et d'options, y compris pour indiquer que vous pensez vous être trompé et quelles particularités de parcours (extrascolaires aussi) vous permettent de compenser ce que vous considérez comme une erreur.
- 3. Il est primordial de trouver une entreprise qui vous accepte en contrat d'apprentissage. Ce n'est pas l'établissement qui vous cherchera le contrat. La validation finale de votre place dépend de la communication de l'entreprise et du contrat.**
4. En cas de doute sur certains éléments ... téléphonez ou envoyez un courriel à l'établissement avant la clôture de la plateforme.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	* Compétences en matière de communication écrite et orale *Compétences d'analyse *Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés	Résultats en français, en anglais et philosophie, ou dans les disciplines technologiques ou professionnelles de ces 2 voies	Bulletins sur 2 ans Relevés de notes (examens et diplômes)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	-méthode de travail - capacité à l'oral - qualité de l'orthographe et l'expression écrite	*Adéquation du cursus avec la formation (Série /spécialité /options) *Option droit et grands enjeux du monde contemporain en Terminale Générale, ou mention de l'enseignement de Seconde *Résultats et appréciations en français, en anglais et philosophie, ou dans les disciplines technologiques ou professionnelles de ces 2 voies *Avis du conseil de classe sur la capacité à réussir, la méthode de travail	- appréciations des bulletins - fiche avenir - projet de formation motivé et argumenté avec les attendus du métier	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	- autonomie - esprit d'équipe - capacité à s'organiser - capacité à s'investir	*Appréciations des bulletins *Avis du conseil de classe sur la capacité à s'investir et l' autonomie *Expression écrite et positionnement dans le projet de formation motivé	Bulletins - Fiche avenir - Projet de formation motivé	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- connaissance des exigences de la formation et de son contenu - cohérence du projet	- Projet exprimé dans la lettre de motivation - Entreprise ciblée (projection dans l'apprentissage) - Participation à des événements organisés par l'établissement pour connaître la formation (Journée Portes Ouvertes, Immersion) exprimée dans la lettre de motivation	Appréciations des bulletins Projet de formation motivé Entreprise trouvée	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture Intérêt pour les autres	*Options * Activités liées au projet d'études ou professionnel, en particulier montrant le sens du travail en équipe et l'attention aux autres	Fiche avenir - Projet de formation motivé - Mention de stages effectués	Très important

Signature :

FREDERIC VIEBAN,

Proviseur de l'établissement GAMBETTA CARNOT